rtm
restauration des terrains en montagne
direction départementale de l'agriculture et de la forêt

PROJET

Préfecture de l'ISERE

Commune de la BUISSIERE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R — **Zones d'interdictions**
- B — **Zones de projet possible sous maitrise collective**
- B — **Zones de contraintes faibles**
- ☐ — **Zones sans contrainte spécifique**

Nature du risque **

- `I,i,i3` : crues des fleuves et des rivières
- `I',i'` : inondation de pied de versant
- `T,t` : crues des torrents et des rivières torrentielles
- `V,v` : ruissellement sur versant
- `G,g1,` `g2,gs` : glissements de terrain
- `P,p` : chutes de pierres
- `f` : suffosion

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Limite du zonage réglementaire

Réalisation : C. Vincent RTM38	Etabli le : Juillet 2001	Echelle : 1/5 000
Edition : Alp'Géorisques	Modifié le :	